

REFOOD SERVICE S.A.S.

AVENUE DE LA SABLIERE

91150 ETAMPES

RCS NANTERRE 418933495

SAS au capital de 4 200 000 EUROS

SIRET 41893349500131

FR15418933495



Client facturé
KLH SAS
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY
75009 PARIS 09

KLH SAS
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY
75009 PARIS 09

Identifiant TVA : FR47844336156

N° Client facturé : 2321681
Mail Client Facture : factures@takeawaste.fr
N° Facture : 61304347 RI
Date Facture : 31/01/26

Page 1 sur 1

N° commande - vos références : -

N° Facture : 61304347 RI

Période de facturation : Du 01/01/26 au 31/01/26

Date Facture : 31/01/26

CLIENT COLLECTÉ 2321683 - KLH SAS		Ville : 72000 LE MANS				
N° commande - vos références : -						
Article	Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix total HT	TVA
Date de collecte : 05/01/2026 N° Bon d'enlèvement : 47694406 Centre de collecte : REFOOD SERVICE BENET						
080117	PASSAGE A VIDE MO Bacs non pleins ou vides	1,000	Passages	81,000	81,00	20,00%
Date de collecte : 13/01/2026 N° Bon d'enlèvement : 47721938 Centre de collecte : REFOOD SERVICE BENET						
080117	PASSAGE A VIDE MO Bacs non pleins ou vides	1,000	Passages	81,000	81,00	20,00%
Date de collecte : 27/01/2026 N° Bon d'enlèvement : 47796618 Centre de collecte : REFOOD SERVICE BENET						
068888	DECHET RESTO VRAC BAC 240L Collecte et Valorisation MO/C3	2,000	Pièce	32,686	65,37	20,00%
240 BACS 240 LITRES Mise à disposition		1,000	Pièce	3,000	3,00	20,00%

Total Hors Taxes Détail TVA		230,37
	20,00 % TVA acquittée sur encaissement	46,07
Total TVA		46,07
Net à payer		276,44 EUR
RÈGLEMENT : Mode de règlement : Virement bancaire Délai de règlement : 45 JOURS FIN DE MOIS Date d'échéance : 31/03/26 Mentions obligatoires à rappeler : 2321681 - 61304347 RI	COORDONNÉES BANCAIRES : DOMICILIATION : SOCIETE GENERALE IBAN : FR7630003021450002065441833 BIC : SOGEFRPP Mail Virement : virementclients@saria.fr	RÈGLEMENT À ADRESSER À : REFOOD SERVICE S.A.S. CENTRE D'ENCAISSEMENT CS 80638 29187 CONCARNEAU CEDEX
Contact client : Tel : 0810 655 940	Mail Facturation : ContactClients@saria.fr	

Date de passage : 05/01/26 13/01/26 27/01/26 28/01/26

AUCUN ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE.

LE MONTANT DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT DUE EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT : 40 EUROS.

PENALITES CALCULEES SUR LA BASE DE 3 FOIS LE TAUX D'INTERET LEGAL EN VIGUEUR AU JOUR DE L'ECHEANCE ET CE SANS RAPPEL PREALABLE (ART L441-6 CODE DE COMMERCE MODIFIE PAR LA LOI 2008-776 DU 04 AOUT 2008).